

La Finlande, terre d'élection de l'équité éducative

11 décembre 2008



La Finlande, c'est maintenant bien connu, brille par les performances de ses élèves de 15 ans qui raflent tous les trois ans les podiums des évaluations PISA. Cette constance dans l'excellence, déjà par elle-même remarquable, ne doit pas masquer un autre enseignement de ces enquêtes internationales qui regroupent désormais, au-delà des 30 pays de l'OCDE, 27 pays associés : la Finlande est aussi le pays où les écarts de performance entre élèves sont le plus réduits et où l'impact des conditions socio-économiques est le mieux corrigé. Comment la Finlande parvient-elle à mettre en œuvre, à l'issue de la scolarité obligatoire, une telle équité éducative ? La question mérite d'être posée alors qu'en France, pays qui a inscrit « l'égalité des chances » dans le marbre de ses lois d'orientation, les écarts entre élèves ne cessent de se creuser et que le nombre des laissés-pour-compte de l'éducation reste exceptionnellement élevé.

Il y a 40 ans, la Finlande était dotée d'un système, largement inspiré de l'Allemagne, qui se caractérisait par une sélection précoce et des filières très étanches. Lorsqu'au début des années

1970, la Finlande décida de profondément modifier ce système en créant une école fondamentale unique pour tous les élèves de 7 à 16 ans, les réformateurs s'attachèrent d'abord à construire les bases d'un consensus solide et durable autour de cet objectif : offrir à tous les élèves, quelles que soient leur langue maternelle, leur situation géographique et leur origine sociale, une école de même qualité à proximité de chez eux. Rude défi dans un pays caractérisé par un habitat très dispersé, avec de fortes disparités économiques régionales et comptant trois langues nationales ! Les professeurs, notamment ceux du secondaire, ne virent pas tous d'un bon œil la perspective d'accueillir dans un même cursus des publics hétérogènes. On s'efforça, avec une grande diplomatie, de vaincre leurs réticences en acceptant provisoirement des compromis [1] et surtout en les associant étroitement à tous les stades d'élaboration et de mise en œuvre de la réforme. Moyennant quoi, l'objectif fondamental de la réforme ne fut jamais remis en question et l'on put mettre toute son énergie à édifier patiemment ce système qui suscite aujourd'hui l'admiration du monde.

Uniformiser les cursus n'était évidemment qu'une première étape dans la réalisation d'une véritable équité en matière éducative. L'humanisme pragmatique des Finlandais veilla ensuite à gommer tout ce qui, sur le plan matériel, pouvait créer des obstacles à la scolarité des enfants issus de familles socialement défavorisées, en instaurant la gratuité totale de l'éducation y compris pour les repas, les transports (au-delà de 5 km) et les fournitures scolaires. Car il apparaissait évident qu'avant d'attendre d'un enfant qu'il se consacre à l'acquisition des savoirs scolaires, il fallait d'abord s'assurer que ses besoins fondamentaux soient satisfaits.

La Finlande a également élaboré une conception intégrée de la protection de l'enfance où l'école joue un rôle central et où les personnels de l'éducation se sentent pleinement impliqués. Aucun professeur ne croit déchoir de sa mission d'enseignement en allant par exemple au domicile d'un élève afin de se rendre compte des conditions dans lesquelles il vit et travaille, quitte bien sûr à alerter les services sociaux ou de santé si la situation est telle qu'elle nécessite leur intervention.

Sur le plan scolaire, on s'applique à détecter au plus tôt les troubles de l'apprentissage. Le premier dépistage a lieu avant même l'entrée à l'école, ce qui permet aux professeurs d'élaborer, dès la première année, des plans individuels d'éducation qui précisent, pour chaque enfant les objectifs à atteindre en fonction de ses difficultés et les aides à mettre en place.

La Finlande a adopté une définition très large des élèves à besoins éducatifs spéciaux, puisqu'on compte qu'environ 30 % des élèves entrent là-bas dans cette catégorie, soit dix fois plus qu'en France. Les réponses qu'on leur apporte sont graduées en fonction des difficultés et privilégient le plus possible l'intégration. Seuls les élèves affligés de handicaps physique ou mental très lourds sont pris en charge par des institutions spécialisées. Tous les autres trouvent l'aide dont ils ont besoin au sein même de l'école. Chaque professeur a le devoir d'intervenir le plus tôt possible, au sein même de sa classe, pour tenter de pallier les difficultés de ses élèves, par des dispositifs de remédiation souples et évolutifs. La présence d'assistants d'éducation, en nombre conséquent dans chaque école, est précieuse car ils peuvent s'occuper, dans la classe, aux côtés du professeur, de petits groupes d'élèves. Lorsque les difficultés sont plus importantes (dyslexie lourde par exemple) on fait appel à un professeur spécialisé. Présents à raison d'un pour 100 élèves dans toutes les écoles, ces enseignants qui ont suivi une formation particulière, peuvent intervenir eux aussi au sein de la classe ou bien prendre en charge sur une partie de leur emploi du temps des groupes n'excédant jamais dix élèves. Leurs interventions se concentrent en général sur la langue maternelle et sur les mathématiques, parfois aussi sur la langue étrangère.

Il est frappant de constater que les élèves bénéficiant d'une aide spécifique sont deux fois plus nombreux dans les trois premières années de l'éducation fondamentale que par la suite. Ce qui laisse supposer que la moitié d'entre eux sont en mesure de réintégrer un cursus normal à partir de 10 ans.

Un tel résultat ne pourrait être obtenu sans un engagement massif et sans réserve des professeurs dans cette bataille pour l'équité éducative. Des

soldats découragés n'ont jamais dressé de trophée de victoire, disait Platon... Contrairement à leurs homologues français qui, d'après une enquête réalisée pour la commission Pochard, sont 80% à ne plus croire à la démocratisation de l'éducation et à la possibilité de réaliser une plus grande égalité des chances, les professeurs finlandais considèrent comme un impératif catégorique de s'adresser à tous leurs élèves et de donner à chacun les moyens d'exprimer toutes ses potentialités, quelles que soient ses difficultés, en lui apportant les aides dont il a besoin. Pour que les professeurs français, comme leurs collègues finlandais, y croient encore et se donnent les moyens d'arriver à atténuer, si ce n'est à résorber, les inégalités scolaires, il faudrait assurément que cette dimension essentielle de leur métier soient pleinement intégrée dans leur formation, comme c'est le cas en Finlande.

Ce n'est donc pas par hasard que la Finlande est devenue la terre d'élection de l'équité éducative, mais grâce à une politique concertée dont l'objectif fondamental n'a jamais été remis en cause : construire une école fondamentale unique de qualité pour tous les élèves de 7 à 16 ans. Une fois le consensus établi autour de cet objectif, toutes les énergies ont pu se mobiliser pour réussir ce pari de la démocratisation que la France, sans cesse ballottée par des courants idéologiques contradictoires, n'est toujours pas parvenue à relever.

Paul Robert, principal du collège Nelson Mandela à Clarensac (30), auteur de *La Finlande, un modèle éducatif pour la France ? Les secrets de la réussite*. ESF éditeur, Pédagogies références, 160 pages, mars 2008.

Cet article est extrait des Cahiers pédagogiques « Égalité des chances ou école démocratique ? », n°467, novembre 2008.

Photo / © Andres Rodriguez - Fotolia.com

[1] Comme les classes de niveau qui furent un temps tolérées.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/La-Finlande-terre-d-election-de-l-equite-educative>